

RÉF DOSSIER: 23-11-01330

NOM DU CLIENT: M. César GONZALEZ et Mme Montaine FLEURIER

ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2 AVP)

18330 NANCAY Parcelle 000 F 0016

16/02/2024



Cabinet Géotechnique d'Études de Sol

07.86.99.01.86

monetude2sol@gmail.com

76 rue André Charles Boulle 18230 SAINT-DOULCHARD

www.monetude2sol.com



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION

2. CADRE DU PROJET

- a) Situation du projet
- b) Extrait cadastral
- c) Contexte géotechnique

3. RÉSULTATS DU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

- a) Sondages au pénétromètre dynamique lourd
- b) Sondage pressiométrique
- c) Analyses en laboratoire

4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE CONSTRUCTION

- a) Récapitulatif du projet et du contexte géotechnique
- b) Prescriptions adaptées au projet
- c) Prescription selon l'arrêté du 22 juillet 2020

5. CONDITIONS GÉNÉRALES DU RAPPORT

- a) Conclusions générales du rapport
- b) Conditions générales de validité du rapport

ANNEXES

ANNEXE 1: Plan d'implantation des sondages

ANNEXE 2: Plans projet

ANNEXE 3: Coupes des Pénétrogrammes

ANNEXE 4 : Coupe du sondage à la tarière mécanique

ANNEXE 5 : Fiches essai de laboratoire et Photographies des échantillons

ANNEXE 6 : Enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique



CLIENT

Nom: M. César GONZALEZ et Mme Montaine FLEURIER

Adresse: 10 Place de l'Eglise - 18330 NANCAY

Interlocuteur: AP BUREAU D'ETUDES - M. Carlo GONZALEZ

MONETUDE2SOL.COM

Date	Indice	Rédigé par
16/02/2024	1	Mélissa NGODO Ingénieure géotechnicienne



1. INTRODUCTION

À la demande et pour le compte de M. César GONZALEZ et Mme Montaine FLEURIER, Monetude2sol.com a réalisé une étude de sol de type G2 AVP, dans le cadre de la construction d'une maison individuelle (projet de 123 m²) sur un terrain référence cadastrale 000 F 0016 de 33240 m², 14-18 Chemin de la croix de Billaudry - La Gourdonne à NANCAY - 18330.

Les plans de masse sont établis à ce jour.

Les objectifs de cette étude G2 AVP :

- Définir la zone d'influence géotechnique du site,
- Vérifier la coupe géologique prévisionnelle,
- Estimer la plasticité des horizons,
- Suivre les caractéristiques mécaniques des sols superficiels, semi-profonds et localement profonds
- Établir un visuel du schéma hydrogéologique superficiel.

Dans le but de définir :

- Les principes généraux de fondations de la structure et de dallage de la future construction, avec pré dimensionnement,
- Les principales sujétions d'aménagement.

Ces objectifs ont été atteints grâce au programme de reconnaissance suivant :

- √ 4 sondages de pénétration dynamique lourde, descendus à 3.00m de profondeur.
- ✓ 1 sondage géologique à la tarière de diamètre 63 avec échantillonnage, descendu à
 3.00 mètres de profondeur.

L'implantation précise sur site (par géomètre, constructeur, professionnel) du projet de construction n'ayant pas été réalisée en amont de notre intervention G2 AVP, les sondages ont été implantés par notre technicien, selon les plans fournis et les repères existants, avec une précision relative. Monetude2sol.com ne saurait être tenu pour responsable de cette imprécision.

✓ Différentes analyses en laboratoire pour identification :

Teneur en eau : 3 unités,

VBS: 3 unités,

La mission de Monetude2sol.com concerne une mission **G2 AVP** selon la norme AFNOR NF P94-500 de novembre 2013 sur les missions d'ingénierie géotechnique et conformément à la loi ELAN n°2018-1021 du 23 novembre 2018.

Cette prestation a fait l'objet d'un bon de commande de M. César GONZALEZ et Mme Montaine FLEURIER validé le 21/12/2023.

Documents fournis dans le cadre de l'étude : Dossier Permis de Construire (AP BUREAU D'ETUDE).

L'intervention sur site a eu lieu le 02/02/2024.



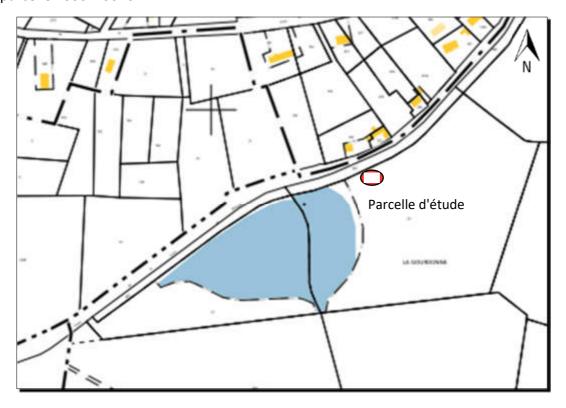
2. CADRE DU PROJET

a) Situation du projet (source : www.geoportail.fr)



b) Extrait cadastral (source : www.cadastre.gouv.fr)

N° parcelle : 000 F 0016

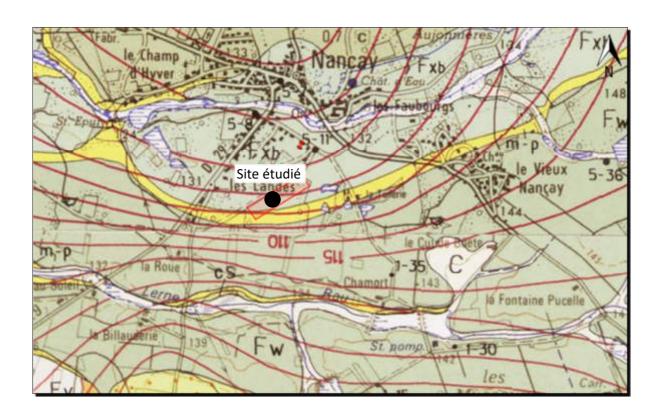


c) Contexte géotechnique (source : www.infoterre.brgm.fr)



D'après la carte géologique du BRGM de NANCAY au 1/50000 (cf. extrait ci-après) et les données de la BSS (Banque de données du Sous-Sol) du site INFOTERRE, nous rencontrons dans le secteur une succession de terrains suivante, :

- Argile sableuse.
- Sable argileux.



Aléas présents au droit du projet

Aléa Retrait-Gonflement des argiles	Moyen
Aléa inondation	Zone potentiellement sujette aux débordements de
	nappe.
	Fiabilité : Moyenne à Forte.
Aléa mouvement de terrain	Non
(dans un rayon de 500 m)	
Aléa sismique	Faible
Aléa Cavités souterraines	Non
Pollution des sols (à 500 m)	Non



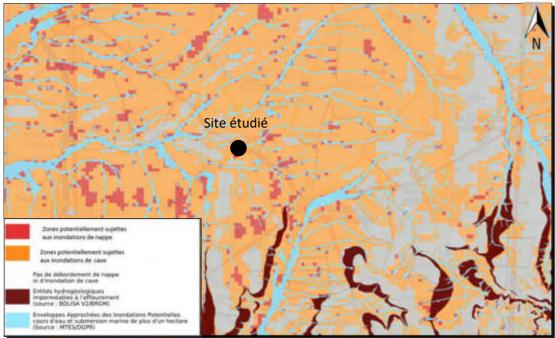
Carte d'exposition du retrait gonflement des argiles

(sources: www.georisques.gouv.fr et www.infoterre.brgm.fr)

Echelle 0-500m



Carte des zones sensibles aux remontées de nappes (source : www.infoterre.brgm.fr)



La commune de NANCAY n'est pas soumise à un plan de prévention des risques d'inondation.



3. RÉSULTATS DU PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

a) Sondages au pénétromètre dynamique lourd (annexe 3)

4 sondages au pénétromètre dynamique lourd, notés P n°01 à P n°04 sur le plan d'implantation, ont été réalisés à 3.00m de profondeur, afin de vérifier la compacité des terrains au droit du projet.

Les sondages ont été réalisés avec un appareillage de type « pénétromètre dynamique type B » avec une masse de 63,5 kg.

Les essais consistent à mesurer tous les 20 cm le nombre de coups de mouton nécessaire pour enfoncer une pointe dans le sol.

Les résultats en D20 (nombre de coups) et en q_d (résistance de pointe calculée) donnent une indication sur la compacité du terrain en fonction de la profondeur.

Nous distinguons les niveaux de compacité suivants, au droit du sondage P n°01 :

	Profondeur base (m)	q _d median (min/max) (MPa)	Compacité
Formation 1	0,00 à 0.95	min : 1.03 et max : 3.80	Faible
Formation 2	0.95 à 3.00	min : 3.50 et max : 15.00	Faible à moyenne

Nous distinguons les niveaux de compacité suivants, au droit du sondage P n°02 :

	Profondeur base (m)	q _d median (min/max) (MPa)	Compacité
Formation 1	0,00 à 0.90	min: 1.15 et max: 2.00	Faible
Formation 2	0.90 à 3.00	min : 2.00 et max : 15.00	Faible à moyenne

Nous distinguons les niveaux de compacité suivants, au droit du sondage P n°03 :

	Profondeur base (m)	q _d median (min/max) (MPa)	Compacité
Formation 1	0,00 à 0.90	min : 0.97 et max : 2.00	Faible
Formation 2	0.90 à 3.00	min : 2.00 et max : 20.00	Faible à moyenne

Nous distinguons les niveaux de compacité suivants, au droit du sondage P n°04 :

	Profondeur base (m)	q _d median (min/max) (MPa)	Compacité
Formation 1	0,00 à 0.70	min : 1.62 et max : 4.00	Faible à moyenne
Formation 2	0.70 à 3.00	min : 4.00 et max : 16.00	Moyenne



b) Sondage à la Tarière mécanique 63mm (annexe 4)

Un sondage à la tarière mécanique de diamètre 63~mm, noté ST n°01 sur le plan d'implantation a été réalisé jusqu'à une profondeur de 3.00~m, afin de vérifier la nature des terrains au droit du projet.

L'examen des cuttings de forage et les résultats de ces essais ont permis de définir la stratigraphie suivante à partir du niveau du terrain actuel :

- Sable argileux, jusqu'à une profondeur de 0.60m soit de 134 à 133.4 NGF.
- Argile sableuse, jusqu'à une profondeur de 1.50m soit de 133.4 à 132.5 NGF.
- Sable argileux, jusqu'à une profondeur de 3.00m soit de 132.5 à 131 NGF.

La présence d'eau a été observée à une profondeur de 0.10m, au droit du sondage ST n°01, lors de l'intervention du 02/02/2024.

c) Analyses en laboratoire (annexe 5)

Les analyses en laboratoire ont été effectuées sur les échantillons prélevés à la tarière hélicoïdale de diamètre 63 mm sur le plan d'implantation.

Ces essais ont permis de préciser la nature et l'état des matériaux.

N° échantillon	Teneur en eau W (%)	VBS	Susceptibilité aux phénomènes de retrait et de gonflement des sols
ST 1-1 (0,00m - 0.60m)	23.50	0.70	Faible
ST 1-2 (0.60m - 1.50m)	16.60	1.60	Faible
ST 1-3 (1.50m - 3.00m)	20.90	1.20	Faible



4. PRINCIPES GÉNÉRAUX DE CONSTRUCTION

a) Récapitulatif du projet et du contexte géotechnique

Le projet consiste à réaliser une étude de sol dans le cadre de la loi ELAN, concernant la future construction d'une maison individuelle (projet de 123 m²) sur 1 parcelle de terrain (Référence cadastrale 000 F 0016) d'une superficie totale d'environ 33240 m² sur la commune de : NANCAY.

Le sol reconnu sur le terrain correspond à la lithologie Argile sableuse, Sable argileux, avec un aléa moyen au retrait gonflement des argiles en surface d'après la cartographie du BRGM.

Description du projet:

Le projet présenté concerne la réalisation d'une maison plain-pied à NANCAY (18330).

- Type: Pavillon sur sous-sol + 2 niveaux.
- Matériaux : Bois et bardage en zinc.
- Dimensions emprise: 123m².
- Terrain: principalement plat.
- Mode fondation envisagé : vide sanitaire + pilotis.
- Descentes de charge : non communiquées.

b) Prescriptions adaptées au projet

Mode de fondation :

Dans les conditions décrites précédemment, le lot pourra être fondé sur des semelles filantes ou isolées ancrées à 1.20m minimum / terrain naturel dans la lithologie Argile sableuse avec création d'un vide sanitaire ou micropieux.

Un dallage porté sera mis en œuvre.

Les fondations auront une largeur minimale de 0,50m pour les semelles filantes et 0,70m pour les semelles isolées.

Les fonds de fouille devront être contrôlés, afin de vérifier que l'on atteint bien partout la formation géologique homogène et compacte.

La stabilité des ouvrages mitoyens devra être conservée à tous les stades de travaux.



Ébauche dimensionnelle :

1. Hypothèses de calcul à retenir

En l'absence de données pressiométriques ayant pu être réalisées (contraintes techniques au vu du terrain), permettant de caractériser au mieux le comportement mécanique des sols, une contrainte admissible du sol porteur Qadm, équivalent de la capacité portante du sol, peut-être estimée à partir de la résistance de pointe dynamique Qd observée à partir des pénétromètres dynamiques (cf. annexe 3).

Ici, nous avons:

Qadm à 1.20 m de profondeur (valeur la plus défavorable) = 0.25 MPa, soit 2 Bars jusqu'à :

- 12.5 T/ml en semelle filante (largeur B = 0,5 m).
- 12.25 T/ml en appuis isolés carrés (côté = 0,7 m).

Ces contraintes s'entendent pour des fonds de fouille non remaniés, propres et homogènes. Nous nous limiterons ici à la reprise des charges verticales centrées.

Ces valeurs indicatives ne sauraient traduire le dimensionnement véritable effectué sur des données pressiométriques.

2. Estimation des tassements

En l'absence de données pressiométriques et au vu des pénétrogrammes, des tassements de l'ordre du centimètre à moins peuvent être attendus au niveau d'ancrage préconisé sauf localement au droit d'éventuelles poches de sol impropres.

Des tassements différentiels peuvent être attendus sur l'ensemble de l'emprise définitive.

Il faudra s'assurer que la structure du bâtiment puisse reprendre les déformées.

Un calcul précis pourra être effectué dans le cadre d'une mission de conception G2-PRO en fonction des descentes de charge réelles du projet.

Terrassements:

Les terrassements pourront être réalisés à l'avancement par l'emploi d'engins classiques (pelle mécaniques, ...) dans les terrains de couverture.

La présence d'anciennes fondations, de souches d'arbres ou tout objet dont l'enlèvement modifierait les conditions du sol en place, pourra nécessiter une adaptation des terrassements afin de retrouver un sol homogène.

Ils pourront nécessiter l'emploi d'un BRH dans les formations calcaires plus ou moins altérées et fracturées.

Ces techniques ne devront pas induire de vibrations nuisibles sur les existants.



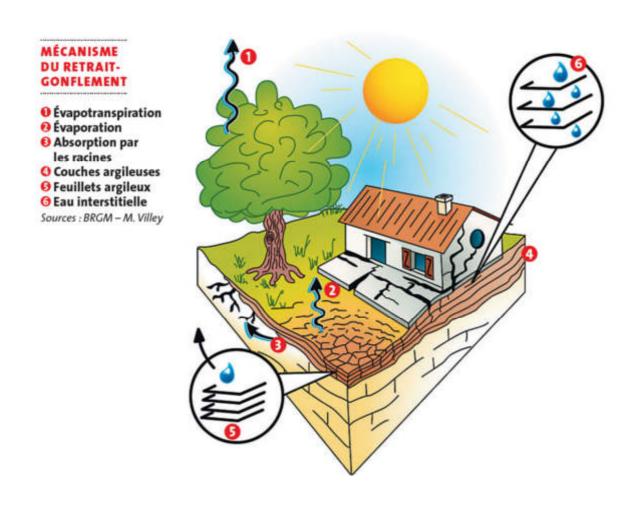
Dispositions vis-à-vis de l'eau :

Le terrassement pour les fondations devrait s'effectuer à sec.

Il y aura lieu, en cas de venues d'eau ponctuelles, de prévoir des moyens d'épuisement en fond de fouille pendant les travaux.

c) Prescriptions selon l'arrêté du 22 juillet 2020

Le phénomène de retrait gonflement des argiles est expliqué sur le schéma ci-après (documents du BRGM).



Selon l'arrêté du 22 juillet 2020 relatif aux techniques particulières de construction dans les zones exposées au phénomène de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols, le constructeur de l'ouvrage est tenu de respecter les dispositions constructives suivantes :



Structure:

Les bâtiments en maçonnerie ou en béton sont construits avec une structure rigide.

La mise en œuvre de chaînages horizontaux et verticaux, ainsi que la pose de linteaux audessus des ouvertures permet de répondre à cette exigence.

Fondations:

Les déformations des ouvrages sont limitées par la mise en place de fondations renforcées. Elles ont comme caractéristiques d'être :

- en béton armé,
- suffisamment profondes pour s'affranchir de la zone superficielle, où le sol est sensible au phénomène de mouvement de terrain différentiel, telles que définies à l'article R. 112-5 du code de la construction et de l'habitation, sauf si un sol dur non argileux est présent avant d'atteindre ces profondeurs,
- ancrées de manière homogène, sans dissymétrie sur le pourtour du bâtiment, notamment pour les terrains en pente ou pour les bâtiments à sous-sol partiel. En l'absence de sous-sol, la construction d'une dalle sur vide sanitaire est prévue,
- coulées en continue,
- désolidarisées des fondations d'une construction mitoyenne.

Eaux pluviales:

Les variations de teneur en eau du terrain à proximité de l'ouvrage dues aux apports d'eaux pluviales et de ruissellement sont limitées, pour cela :

- les eaux de gouttières sont éloignées des pieds de façade, avec un exutoire en aval de la construction,
- les réservoirs de collecte des eaux pluviales sont équipés d'un système empêchant le déversement des eaux de trop plein dans le sol proche de la construction,
- les puisards situés à proximité de la construction sont isolés des fondations par un système assurant son étanchéité,
- les eaux de ruissellement superficielles ou souterraines sont détournées à distance de l'habitation en mettant en œuvre un réseau de drainage,
- la surface du sol aux abords de la construction est imperméabilisée,
- le risque de rupture des canalisations enterrées est minimisé par l'utilisation de matériaux flexibles avec joints adaptés.

Végétation :

Les variations de teneur en eau du terrain à proximité de l'ouvrage causées par l'action de la végétation sont limitées, pour cela :



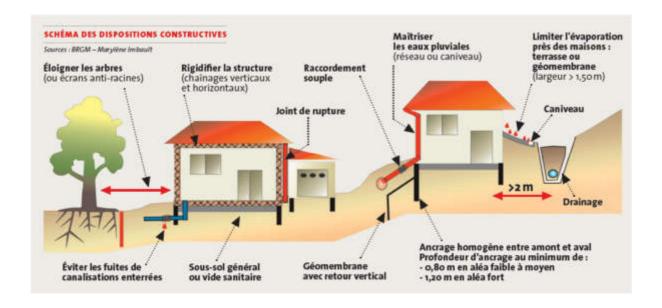
- le bâti est éloigné du champ d'influence de la végétation. On considère que la distance d'influence est égale à une fois la hauteur de l'arbre à l'âge adulte, et une fois et demi la hauteur d'une haie,
- à défaut du respect de la zone d'influence, un écran anti-racines est mis en place. Cet écran trouve sa place au plus près des arbres, sa profondeur sera adaptée au développement du réseau racinaire avec une profondeur minimale de 2 m,
- le cas échéant, la végétation est retirée en amont du début des travaux de construction afin de permettre un rétablissement des conditions naturelles de la teneur en eau du terrain,
- en cas de difficultés techniques, notamment en cas de terrains réduits ou en limite de propriété, la profondeur des fondations est augmentée par rapport aux préconisations du paragraphe II du présent article.

Source de chaleur :

Lors de la présence d'une source de chaleur importante dans le sous-sol d'une construction, les échanges thermiques entre le terrain et le sous-sol sont limités.

Pour cela, les parois enterrées de la construction sont isolées afin d'éviter d'aggraver la dessiccation du terrain situé dans sa périphérie.

Ces différentes dispositions constructives sont résumées sur le schéma ci-après :





5. CONDITIONS GÉNÉRALES DU RAPPORT

a) Conclusions générales du rapport

Conformément à la commande passée, le présent rapport géotechnique constitue le compte rendu et fixe la fin de la mission d'étude géotechnique préalable de type G2 AVP, selon la norme NFP 94-500 (cf. annexe 6 : schéma d'enchaînement des missions géotechniques).

Ce rapport a permis de définir le contexte géotechnique général du site et de donner une première identification des risques géologiques seulement au droit des sondages réalisés, avec certains principes généraux d'adaptation du projet au site, compte tenu des connaissances acquises du sous-sol à partir des données bibliographiques à notre disposition au droit du site.

Nom du client	M. César GONZALEZ et Mme Montaine FLEURIER
Réf dossier	23-11-01330
Type étude	G2 AVP
Lieu d'intervention	NANCAY (18330)
Référence cadastrale	000 F 0016
Superficie	33240 m²
Surface projet de construction	123 m²
Date d'intervention	02/02/2024
Aléa au phénomène retrait gonflement des argiles	Moyen
Coupe de sol	Sable argileux, jusqu'à une profondeur de 0.60m. Argile sableuse, jusqu'à une profondeur de 1.50m. Sable argileux, jusqu'à une profondeur de 3.00m
Profondeur et nature de la formation d'assise par rapport au TN	1.20m minimum dans la lithologie Argile sableuse, avec création d'un vide sanitaire ou micropieux.
Susceptibilité aux phénomènes de retrait et de gonflement de la structure d'assise	Faible
Equivalent capacité portante QAdm	Qadm à 1.20m de profondeur (valeur la plus défavorable) = 0.25MPa, soit jusqu'à : - 12.5 T/ml en semelle filante (largeur B = 0,5 m).
	- 12.25 T/ml en appuis isolés carrés (côté = 0,7 m)
Tassements prévisibles	Tassement général et différentiel : ordre du cm



b) Conditions générales de validité du rapport

Monetude2sol.com reste à la disposition de la maîtrise d'ouvrage et des éventuels acquéreurs pour les études ultérieures et définir, ainsi les modes de construction réellement adaptés à leur projet, en collaboration avec la maîtrise d'œuvre.

- 1 Le présent rapport et ses annexes sont indissociables. Il est basé sur un nombre limité de sondages et de mesures et sur les renseignements concernant le projet remis à Monetude2sol.com au moment de la reconnaissance géotechnique. L'analyse et les recommandations soumises dans ce rapport sont basées sur les résultats obtenus à partir des sondages dont l'emplacement est indiqué sur le plan d'implantation joint en annexe 1, et sur toutes les informations données dans ce rapport.
- 2 Ce rapport ne peut pas prendre en compte les variations éventuelles entre sondages. L'étude de sol étant basée sur un nombre limité de sondages, la continuité des couches de sols entre sondages ne peut être garantie et une adaptation du projet de fondation en fonction de l'hétérogénéité des sols est normale et ne peut être reprochée à Monetude2sol.com.
- 3 Tout changement d'implantation ou de structure des constructions par rapport aux hypothèses de départ sera communiqué à Monetude2sol.com qui donnera ou non son accord, selon que ces changements modifient les conclusions de l'étude.
- 4 Les éléments nouveaux mis à jour en cours de travaux de fondations et non détectés lors de la reconnaissance devront être signalés à Monetude2sol.com, afin d'étudier les adaptations nécessaires.
- 5 La durée de validité du présent rapport de l'étude géotechnique en référence, mentionnée à l'Article L-112-21, est de trente ans, si aucun remaniement du sol n'est effectué.



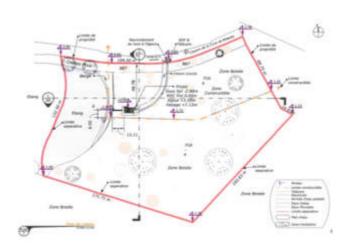
ANNEXE 1 : Plan d'implantation des sondages

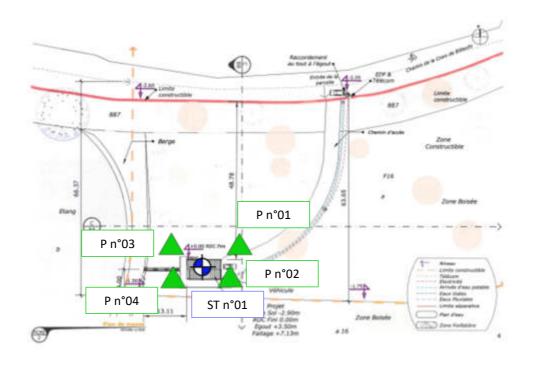


PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES

14-18 Chemin de la croix de Billaudry - La Gourdonne à NANCAY

Référence cadastrale 000 F 0016





LÉGENDE:



Sondage à la tarière mécanique hélicoïdale diamètre 63 mm



Sondage au pénétromètre dynamique lourd



ANNEXE 2 : Plans Projet

REF. DOSSIER: 23-10-01300 - M. Baptiste GUERIN

M. Cesar Gonzalez et Mme Montaine Fleurier

Permis de construire. Projet de Maison individuelle Chemin de la Croix de Billaudy 18330 Nancay



Surface de plancher : 65.77 m²

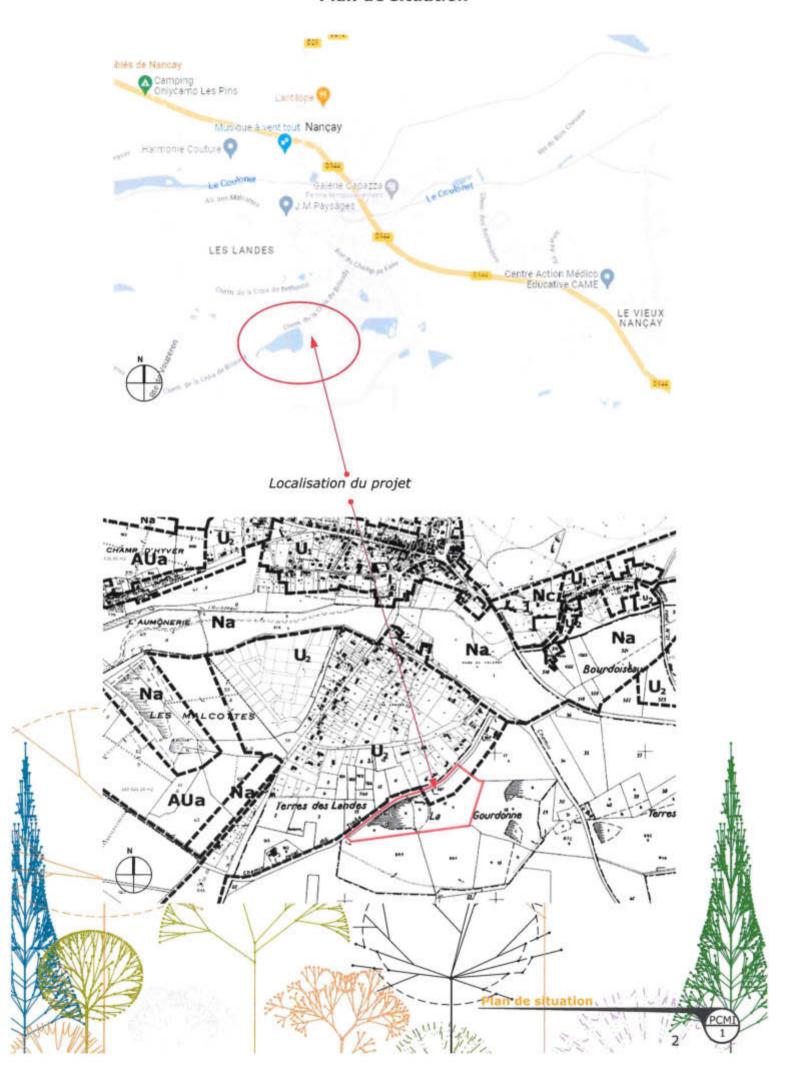
....

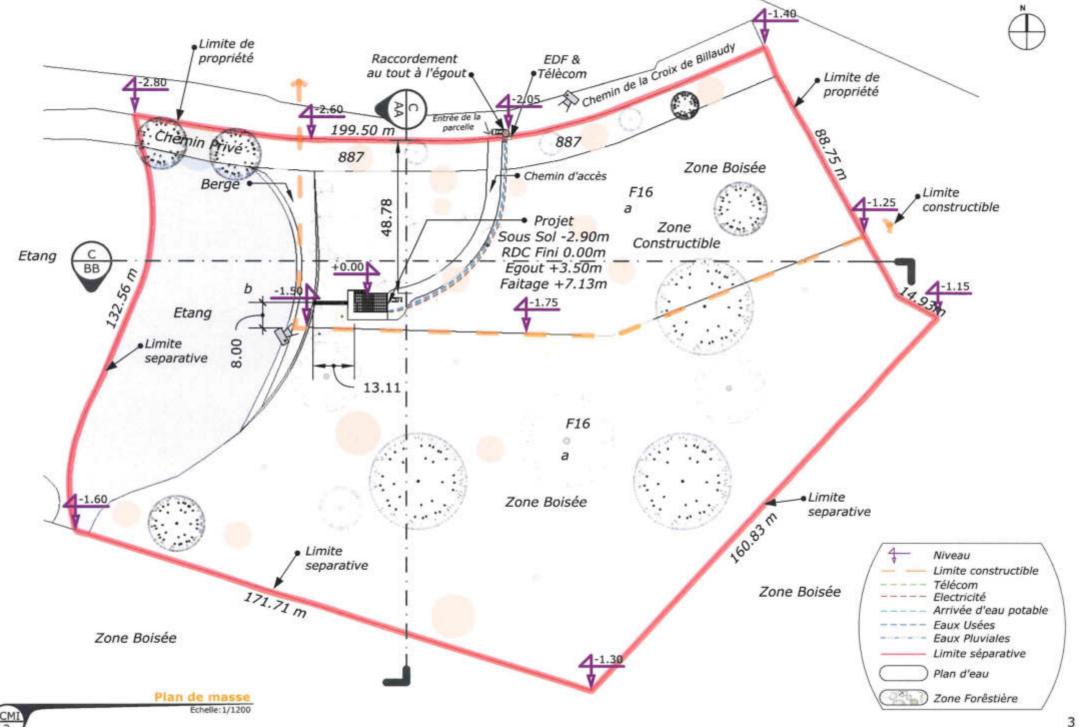
Surface d'emprise au sol: 122.14 m²

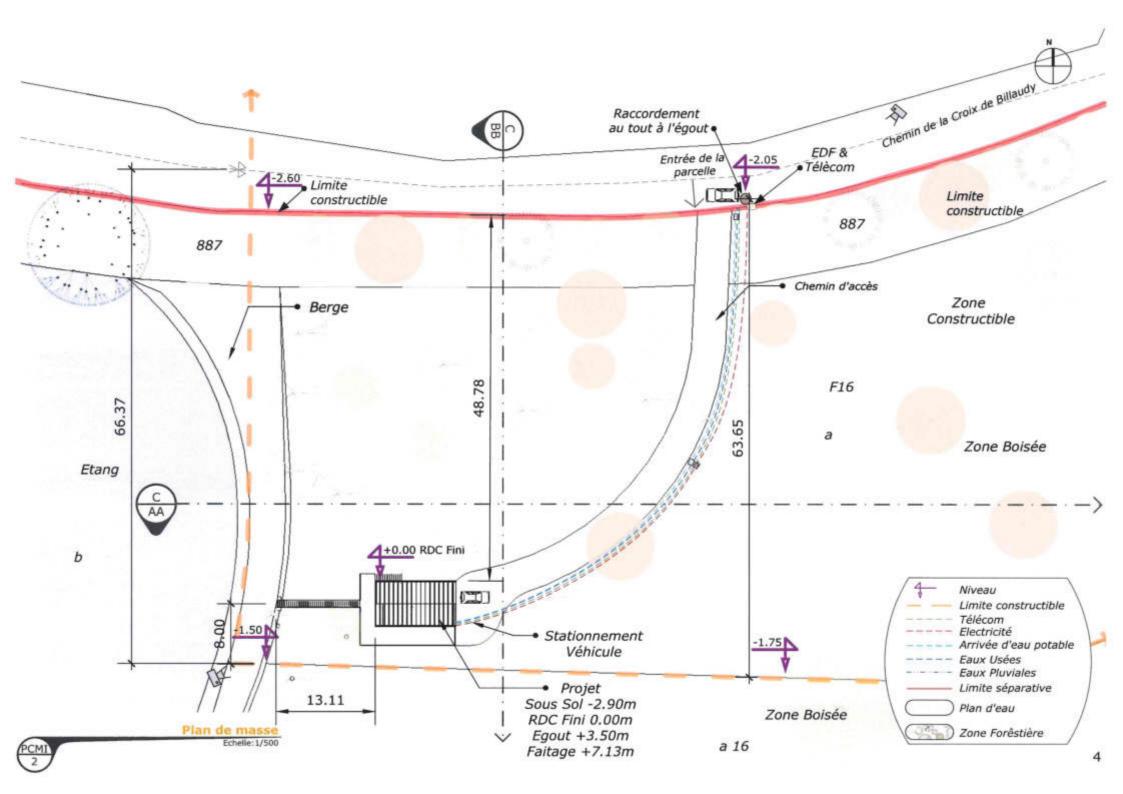
Rev: v1.04

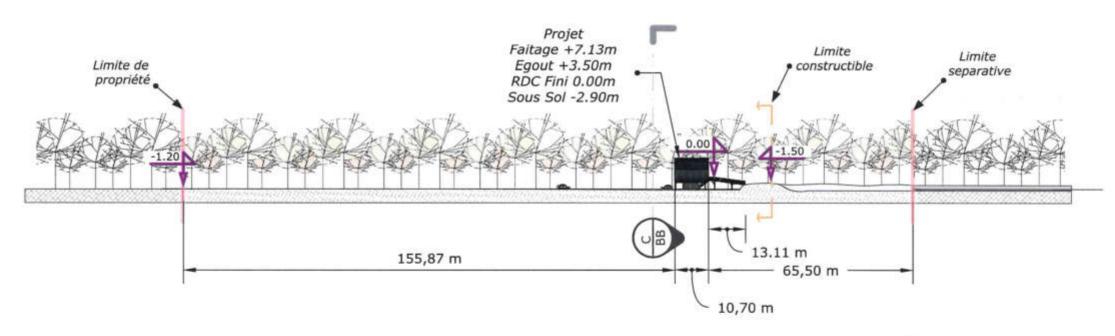
Signature Propriétaire :

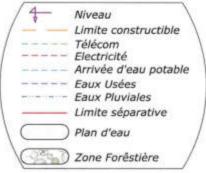
Plan de situation







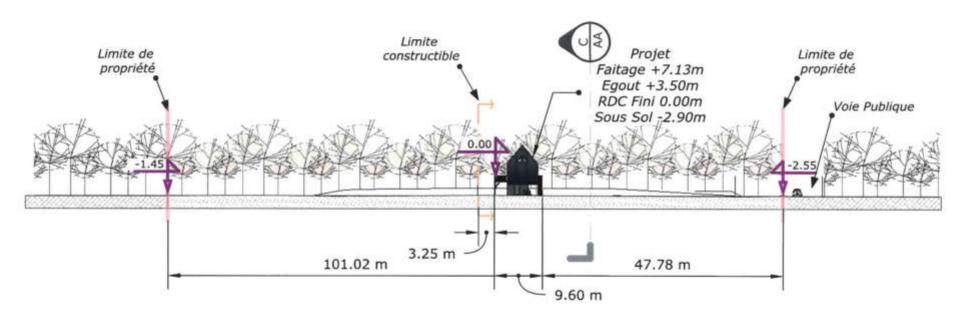


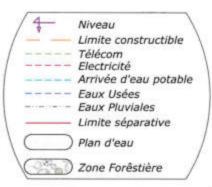


Coupe A-A du terrain actuel

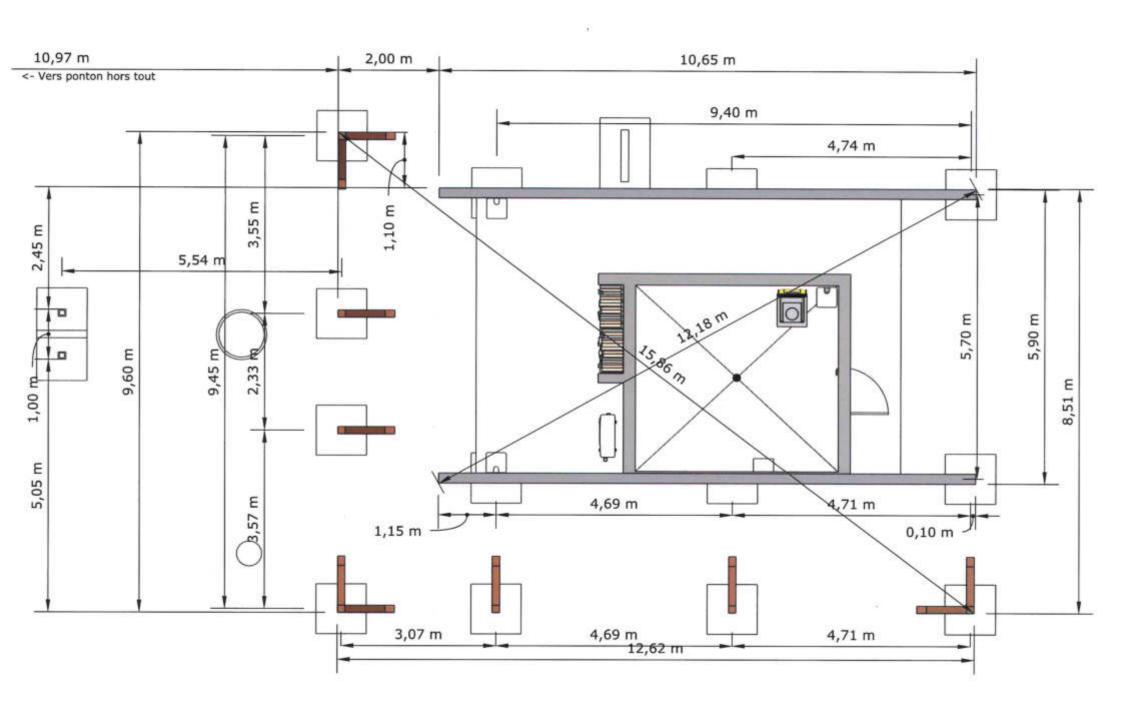
Echelle:1/1200

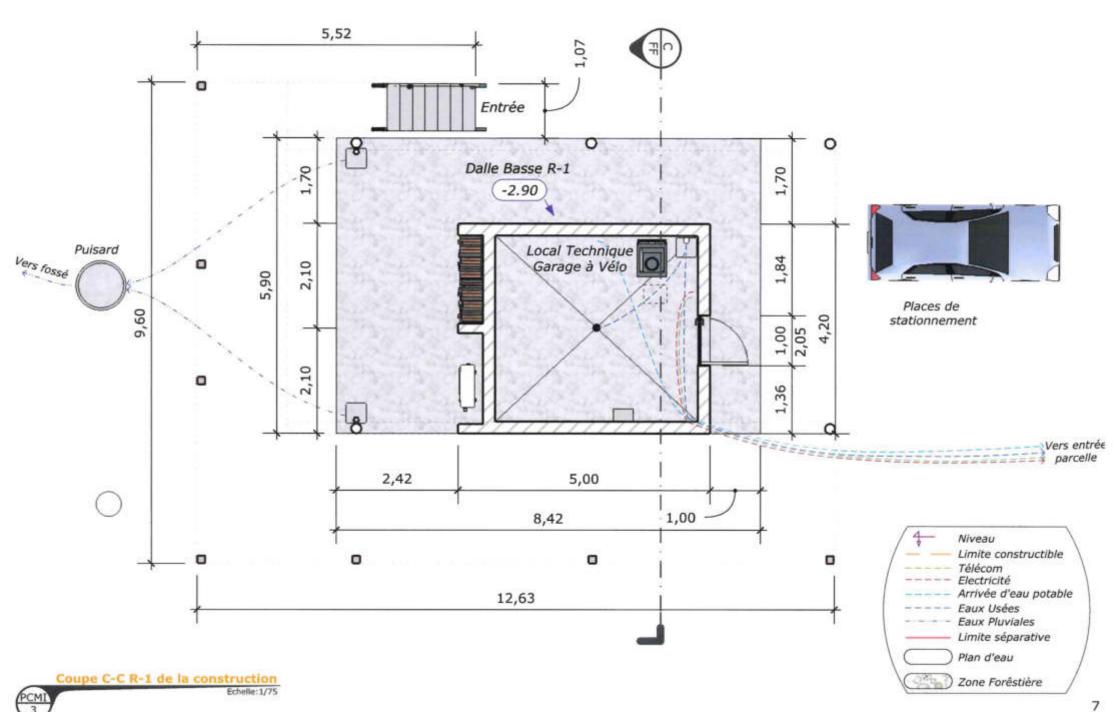
PCMI 3

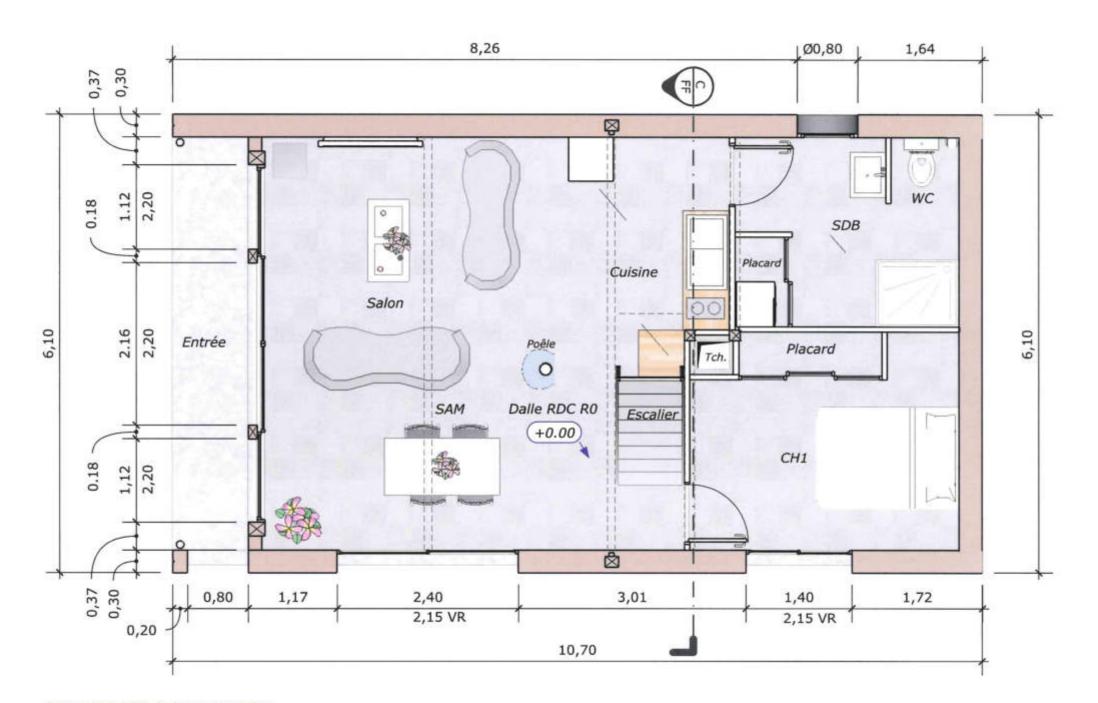


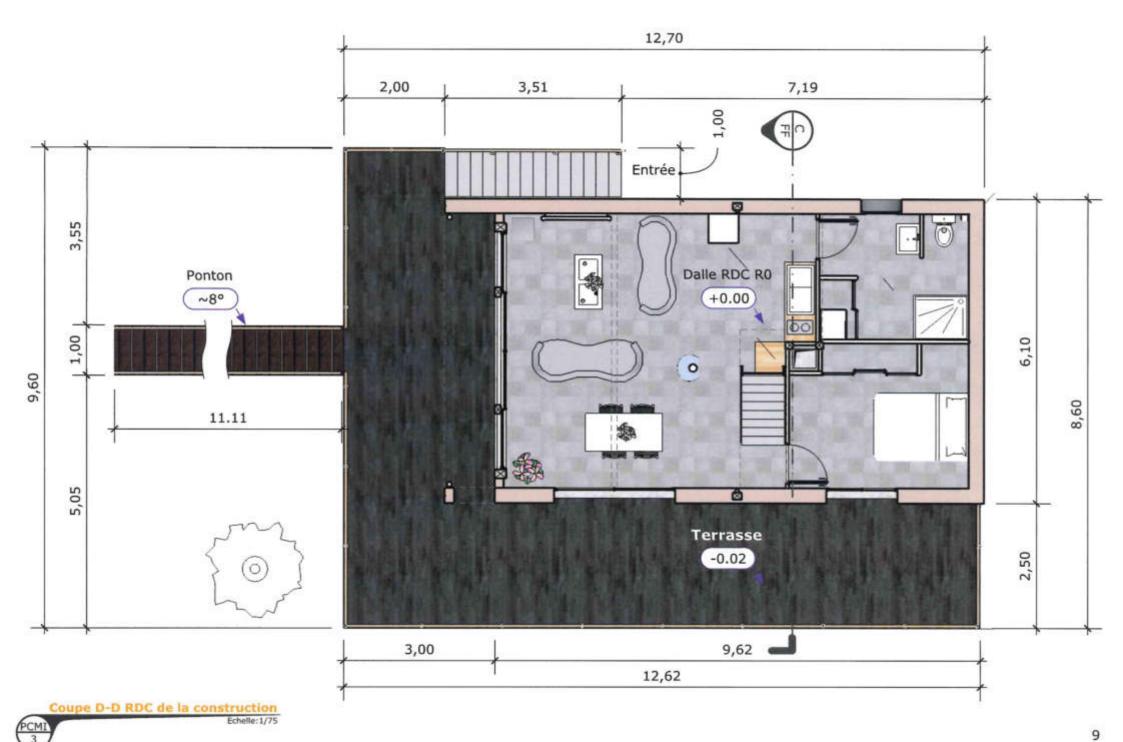


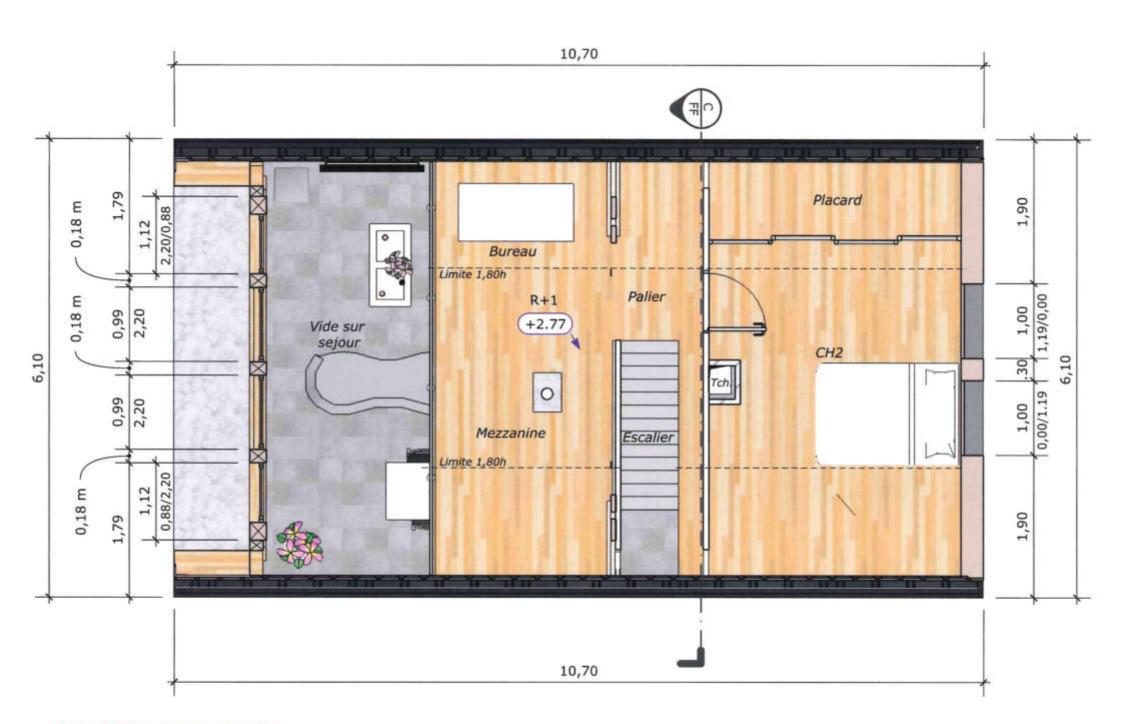
Coupe B-B du terrain Echelle:1/750

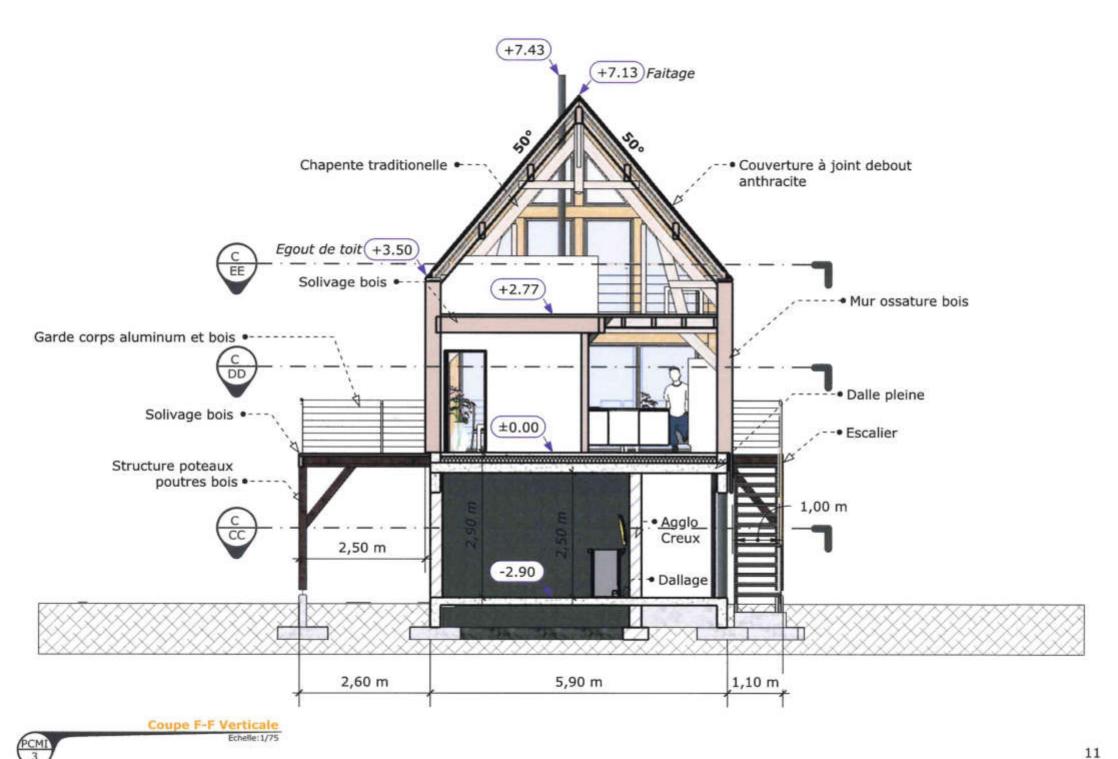


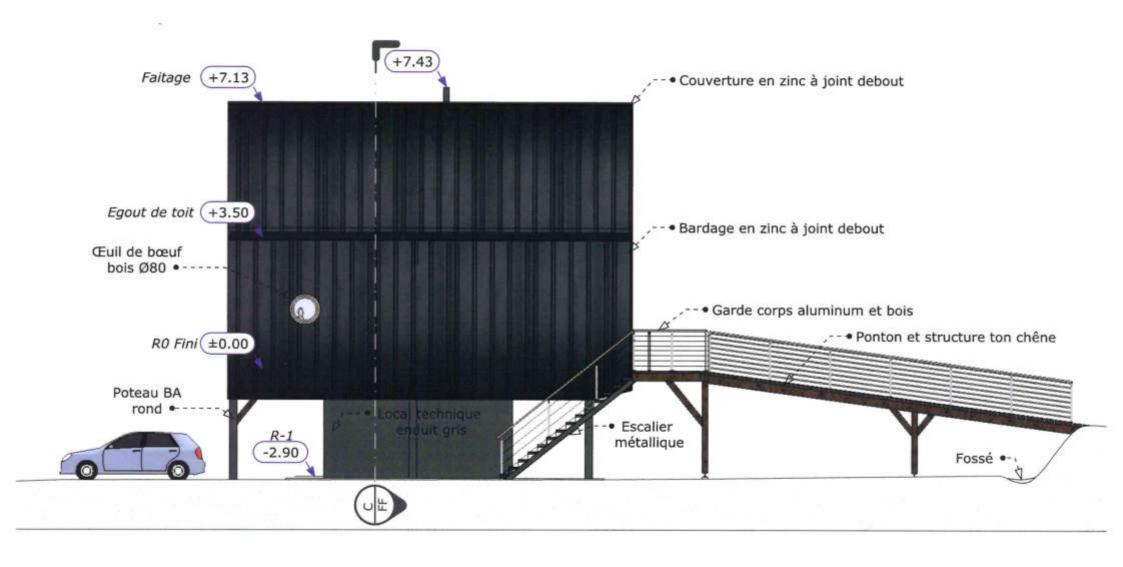


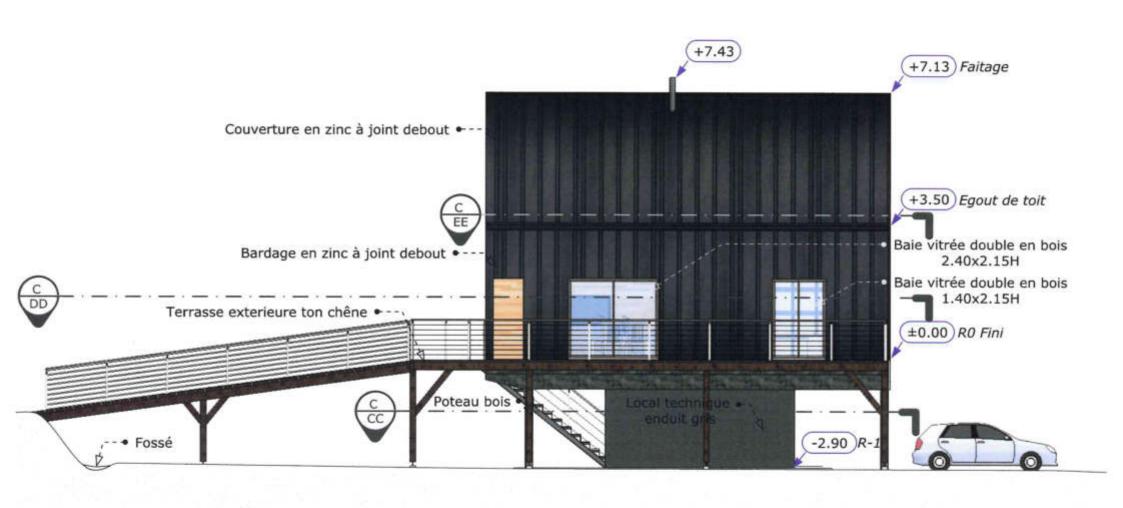


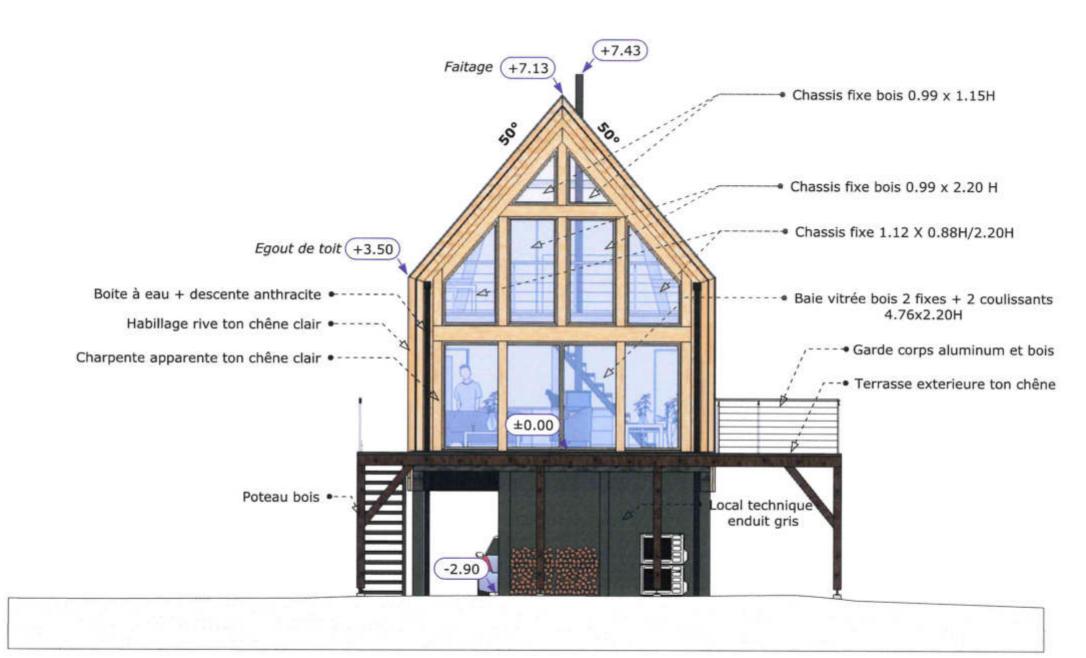


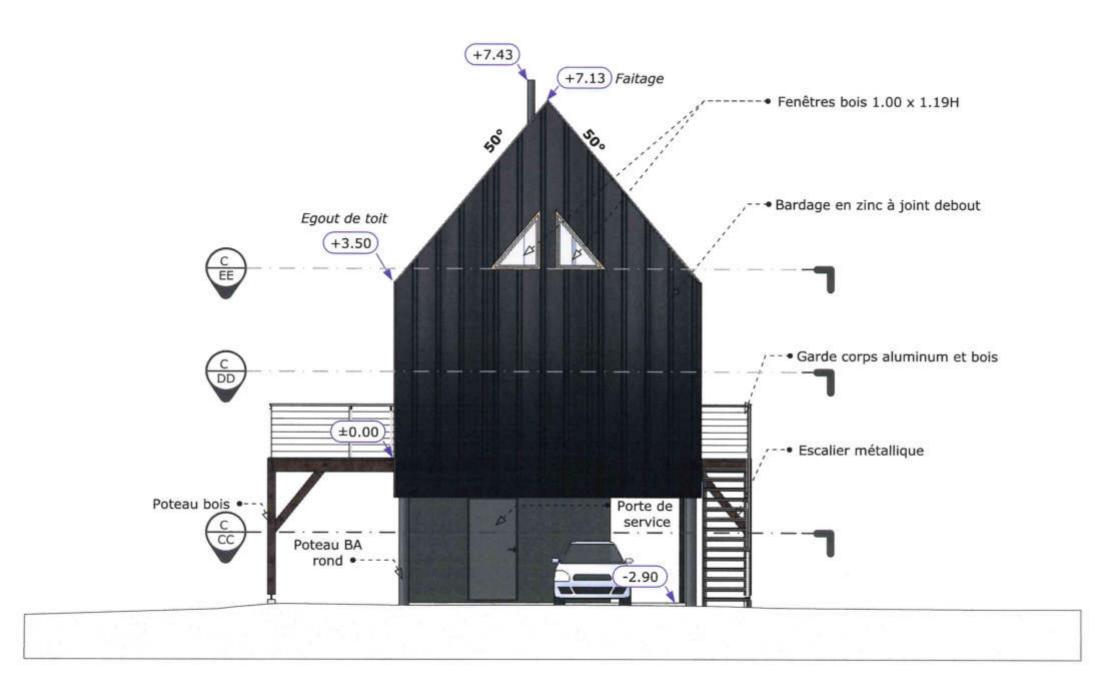








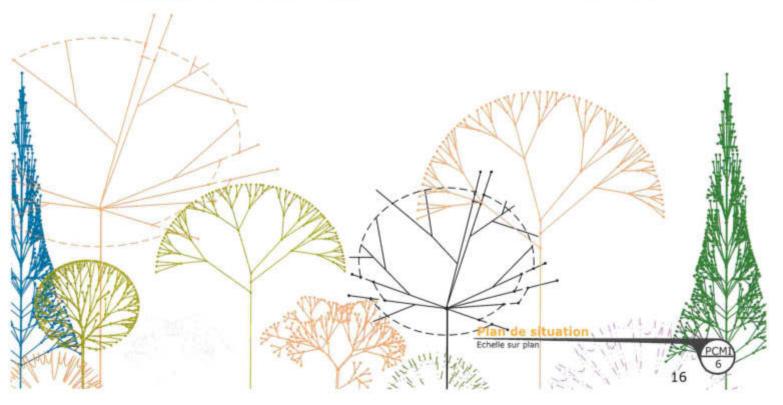




Photos et insertion

photo avec insertion dans le paysage

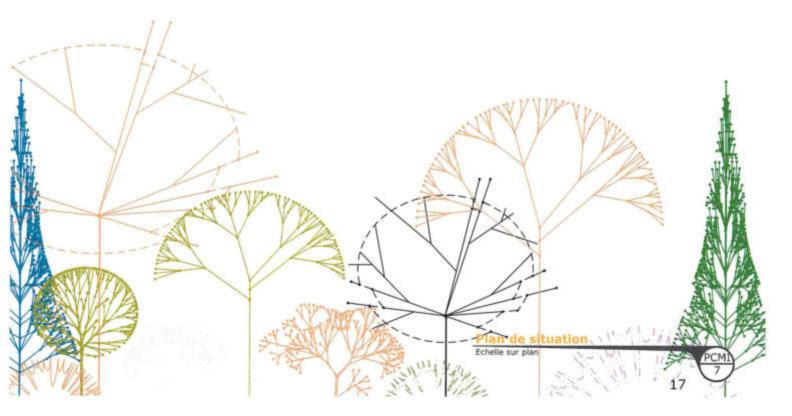




Photos et insertion

photo proche

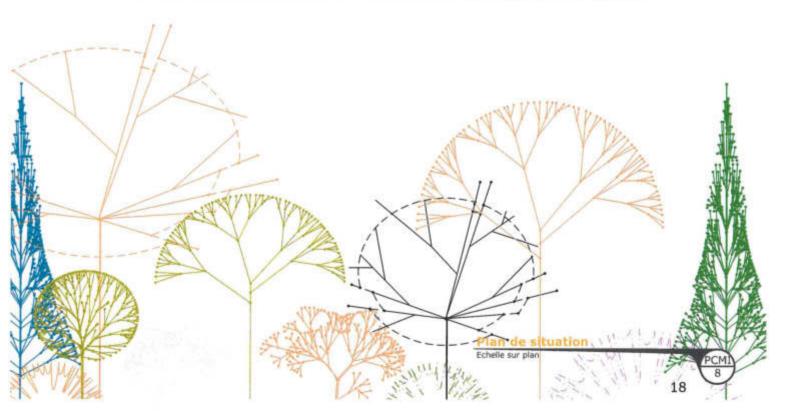




Photos et insertion

photo lointaine





Notice Paysagère

Préambule

Le présent permis de construire concerne le projet de création d'un maison individuelle, sur pilotis béton, avec rez de jardin R0 et R+1 comble, voix d'accès carrossable. Terrasse au R0 Ouest et Sud et ponton d'accès à la berge de l'étang. Toiture double pente.

Situation

La parcelle est située sur la commune de Nançay 18330 Chemin de la Croix de Billaudy, cadastrée section A n°F16 et 887.

Description du terrain

Le terrain se trouve dans une zone boisée, un chemin d'accès au bois est présent sur cette zone, il sera conservé pour les futurs accès à la maison. Le terrain présente une petite zone dans le bois sans arbre, où il a été choisi l'emplacement de la maison.

Morphologie de terrain

Le terrain est relativement plat du Nord au Sud et une légère pente Est en Ouest.

Réseaux

La parcelle étant en limite de voie publique, les réseaux EDF, Telecom, eau potable et eaux usées au tout à l'égout, sont à proximité pour y raccorder le bâtiment.

Eaux pluviales.

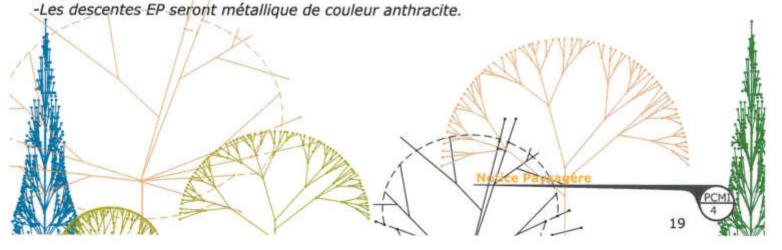
Eaux pluviales : Les eaux pluviales de la toiture se déverseront dans des regards EP pour être drainées jusqu'au puisard, le trop plein sera rejeté sur la parcelle dans un fossé existant en rive de berge.

Eaux usées : Les eaux usées seront raccordées au réseau collectif public. Une pompe de relevage est prévue si nécessaire à mi-chemin entre la maison et le raccordement sur la voie publique.

Présentation du projet et matériaux utilisés

La construction concerne une maison d'habitation

- -Rez de jardin comportera le local technique et le garage à vélo, structure en béton et aggloméré de ciment finition enduit foncé.
- -le R0 et R+1 comble comportera la maison en ossature bois avec bardage zinc à joint debout anthracite et menuiserie bois de sapin couleur bois naturelle.
- -La toiture sera également en bardage zinc à joint debout.
- -La rive de pignon Ouest, les dessous de toit et les tableaux voussure seront en bois couleur chêne clair.
- -L'accès à la maison se fera par l'escalier métallique ou le ponton en structure poteaux poutres
- -La terrasse Ouest et Sud sera de même nature que le ponton en structure poteaux poutres bois, couleur chêne. / /





ANNEXE 3 : Coupe des Pénétrogrammes

REF. DOSSIER: 23-10-01300 - M. Baptiste GUERIN



Dossier:

Date :

Sondage au pénétromètre dynamique PDB

Effectué conformément à la norme EN ISO 22476-2

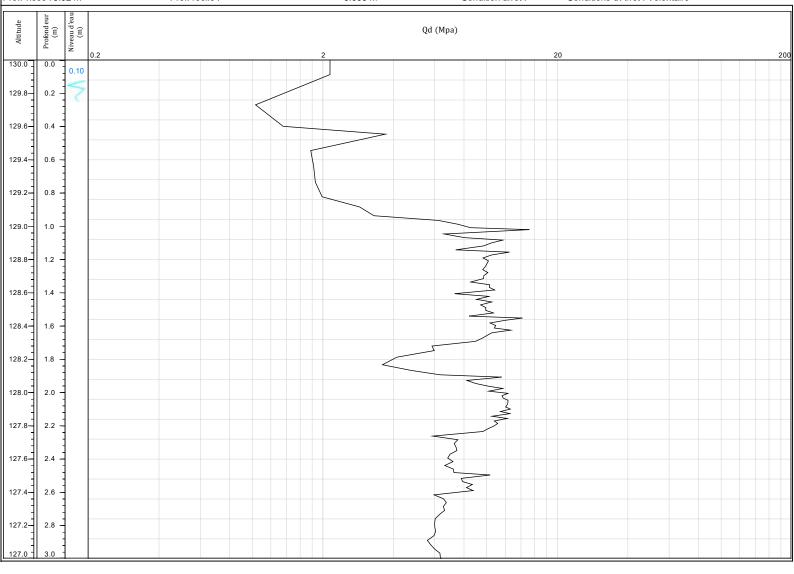
NANCAY

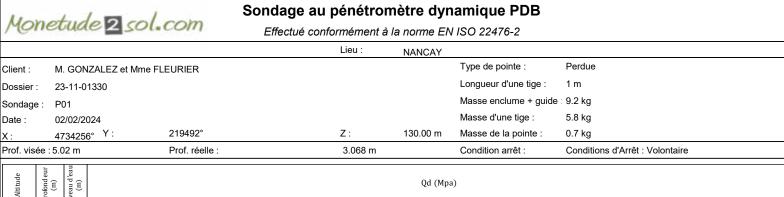
Type de pointe : Perdue M. GONZALEZ et Mme FLEURIER

Longueur d'une tige : 1 m 23-11-01330

Masse enclume + guide : 9.2 kg Sondage: P01 Masse d'une tige : 5.8 kg 02/02/2024 130.00 m 219492° **Z** : Masse de la pointe : 0.7 kg 4734256° Y:

Prof. visée: 5.02 m Prof. réelle : 3.068 m Condition arrêt: Conditions d'Arrêt : Volontaire





Altitude	Profond eur (m)	Niveau d'eau (m)	Qd (Mpa) 0.2 2 20 200						
127.0	3.0	+	0.2 20 200						
126.8	3.2 -								
126.6	3.4 -								
126.4	3.6 -	- - - -							
126.2	3.8 -	- - - -							
126.0	4.0 -	- - - -							
125.8	4.2 -	- - - -							
125.6	4.4 -	-							
125.4	4.6 -								
125.2	4.8 -								
125.0	5.0 -	<u>-</u>							
124.8	5.2 -	1							
124.6	5.4 -	<u> </u> 							
124.4	5.6 -	-							
124.2	5.8 -]							
124.0	6.0								



Dossier:

Date :

Sondage au pénétromètre dynamique PDB

Effectué conformément à la norme EN ISO 22476-2

NANCAY

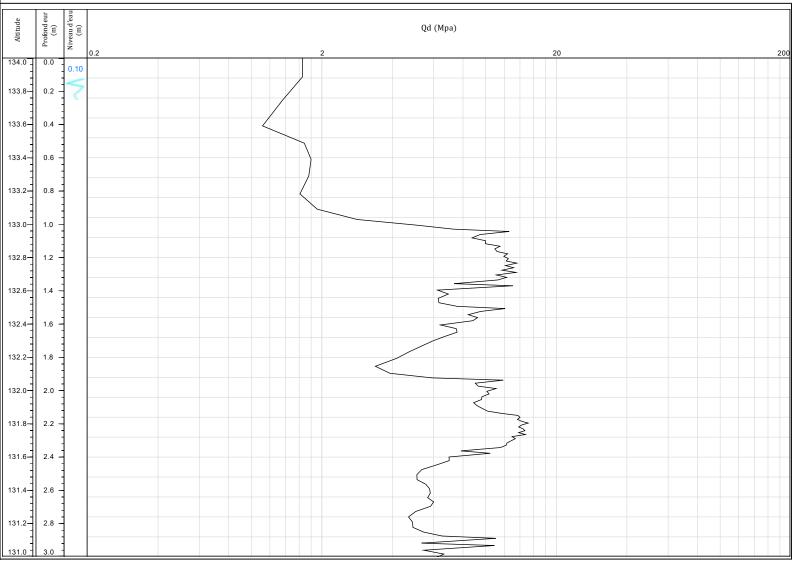
Masse enclume + guide : 9.2 kg

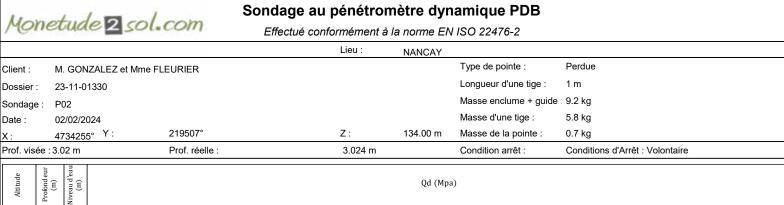
Type de pointe : Perdue M. GONZALEZ et Mme FLEURIER

Longueur d'une tige : 1 m 23-11-01330

Sondage: P02 Masse d'une tige : 5.8 kg 02/02/2024 219507° **Z** : 134.00 m Masse de la pointe : 0.7 kg 4734255° Y:

Prof. visée: 3.02 m Prof. réelle : 3.024 m Condition arrêt: Conditions d'Arrêt : Volontaire





Altitude	Profond eur (m)	Niveau d'eau (m)	Qd (Mpa) 0.2 2 20 200						
131.0	3.0		0.2						
130.8	3.2 -								
130.6	3.4 -								
130.4	3.6 -								
130.2	3.8 -								
130.0	4.0 -								
129.8	4.2 -								
129.6	4.4 -								
129.4	4.6 -								
129.2	4.8 -								
129.0	5.0 -								
128.8-	5.2 -								
128.6	5.4 -								
128.4	5.6 -								
128.2	5.8 -								
128.0	6.0								



Dossier:

Date :

Sondage au pénétromètre dynamique PDB

Effectué conformément à la norme EN ISO 22476-2

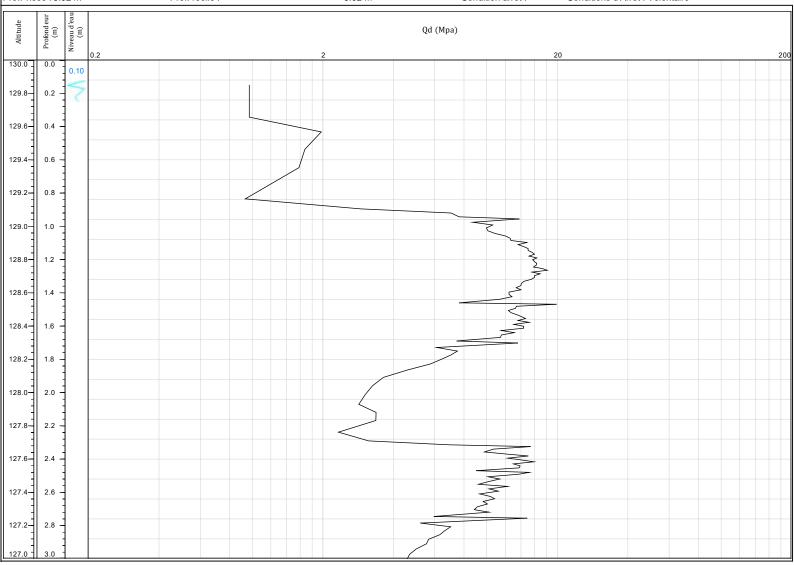
NANCAY

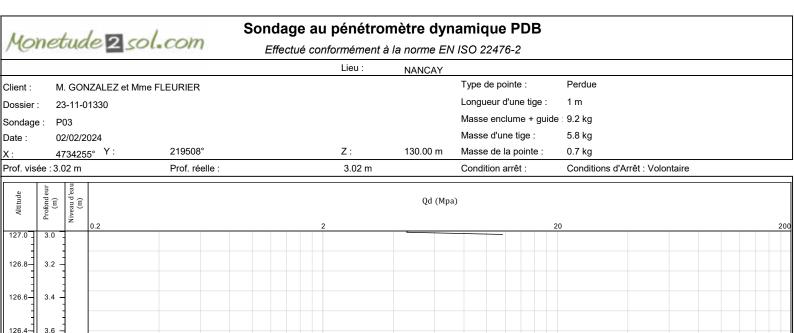
Type de pointe : Perdue M. GONZALEZ et Mme FLEURIER

Longueur d'une tige : 1 m 23-11-01330 Masse enclume + guide : 9.2 kg

Sondage: P03 Masse d'une tige : 5.8 kg 02/02/2024 130.00 m 219508° **Z** : Masse de la pointe : 0.7 kg 4734255° Y:

Prof. visée: 3.02 m Prof. réelle : 3.02 m Condition arrêt: Conditions d'Arrêt : Volontaire





126.0

125.8

125.6

125.4

125.2

125.0

124.8

124.2

4.4

4.8 -

5.0 -

5.2



Dossier:

Date :

Sondage au pénétromètre dynamique PDB

Effectué conformément à la norme EN ISO 22476-2

NANCAY

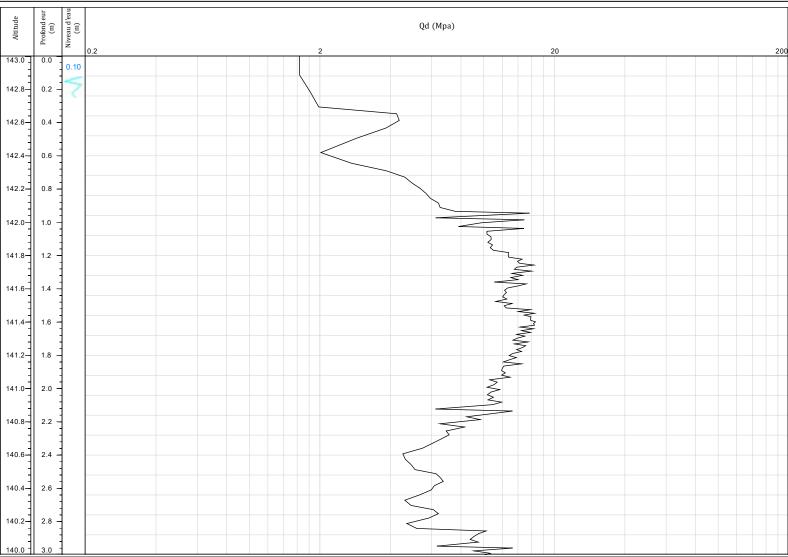
Perdue Type de pointe : M. GONZALEZ et Mme FLEURIER

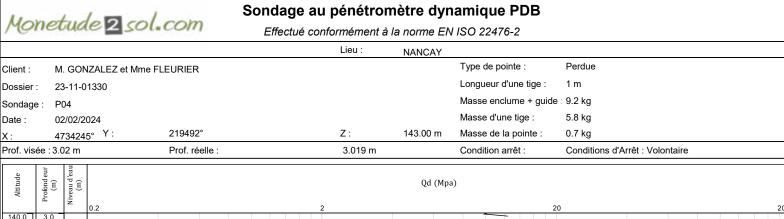
Longueur d'une tige : 1 m 23-11-01330

Masse enclume + guide : 9.2 kg Sondage: P04 Masse d'une tige : 5.8 kg 02/02/2024

219492° **Z** : 143.00 m Masse de la pointe : 0.7 kg 4734245° Y:

Prof. visée: 3.02 m Prof. réelle : 3.019 m Condition arrêt: Conditions d'Arrêt : Volontaire





Altitude	Profond eur (m)	Niveau d'eau (m)	Qd (Mpa) 0.2 2 20 200						
140.0	3.0	+	0.2 2 20 200						
139.8	3.2 -								
139.6	3.4 -	<u>-</u>							
139.4	3.6 -								
139.2	3.8 -	- - -							
139.0	4.0 -	-							
138.8	4.2 -	- - - -							
138.6	4.4 -	<u>-</u>							
138.4	4.6 -	-							
138.2	4.8 -]							
138.0	5.0 -	-							
137.8	5.2 -								
137.6	5.4 -	1							
137.4	5.6 -								
137.2	5.8 -	- - - -							
137.0	6.0	1							



ANNEXE 4 : Coupe du sondage A la tarière mécanique 63 mm

désignation du dossier	M. GONZALEZ et Mme FLEURIER							
ville(s) du dossier	NANCAY 18330							
désignation du client	M. GONZALEZ et Mme FLEURIER							
n° de dossier	23-11-01330	date fin de réalisat			02/02/2024			
équipe de sondage				longueur son	dage	3 m		
hauteur d'eau au	u dessus du sol (site aquatique)	NA	NCAY 183	n° enregist	treur			



SONDAGE A LA TARIERE

ST01

Ob	Observations Conditions d'Arrêt : Volontaire								
Altitud e (NGF)	Technique de Forage	Nature du Sol	Niveau d'eau						
134.0	0.6	Sable argileux Sable argileux	0.10						
133.0 –		Argile sableuse							
132.0 –	Tarière 3m diam.Ø 63 mm1 .5	Sable argileux							
131.0	3.0	######################################							
130.0-									
129.0									



ANNEXE 5 : Fiches essais de laboratoire Photographies des échantillons

Susceptibilité retrait-gonflement

 Réf./Chantier :
 23-11-01330
 Date de prélèvement :
 02/02/24

 Site :
 NANCAY
 N° d'échantillon :
 ST1-1

Prof. de prélèvement (m): 0 à 0.60m

Date des essais : 05/02/2024
Opérateur(s) : MN
Nature du matériau : argiles / sables à silex

Utilisation(s): VBS **Mode de prélèvement:** Tarière Ø63 mm

Détermination de la teneur en eau pondérale par étuvage (NF P 94-050)

W % = 23,5

Détermination de la valeur de bleu de méthylène par l'essai à la tâche (NF P 94-068)

VBS = 0,7

Susceptibilité aux phénomènes de retrait et de gonflement des								
			sols					
Dmax	Tamisat à 5 mm	VBS	Faible					
< 50 mm	100,0	0,7	raible					



23-11-01330_ST1-1 (1) Impression du 06/02/2024

Susceptibilité retrait-gonflement

Réf./Chantier :23-11-01330Date de prélèvement :02/02/24N° d'échantillon :ST1-2

Site: NANCAY N° d'échantillon: ST1-2
Prof. de prélèvement (m): 0.60 à 1.50m

Date des essais : 05/02/2024
Opérateur(s) : MN
Nature du matériau : argiles / sables à silex

Utilisation(s): VBS **Mode de prélèvement:** Tarière Ø63 mm

Détermination de la teneur en eau pondérale par étuvage (NF P 94-050)

W % = 16,6

Détermination de la valeur de bleu de méthylène par l'essai à la tâche (NF P 94-068)

VBS = 1,6

Susceptibilité aux phénomènes de retrait et de gonflement des							
			sols				
Dmax	F		Faible				
< 50 mm	100,0	1,6	raible				



23-11-01330_ST1-2 (1) Impression du 06/02/2024

Susceptibilité retrait-gonflement

Réf./Chantier :23-11-01330Date de prélèvement :02/02/24N° d'échantillon :ST1-3

Site: NANCAY N° d'échantillon: ST1-3
Prof. de prélèvement (m): 1.50 à 3.00m

Date des essais : 05/02/2024
Opérateur(s) : MN
Nature du matériau : argiles / sables à silex

Utilisation(s): VBS Mode de prélèvement : Tarière Ø63 mm

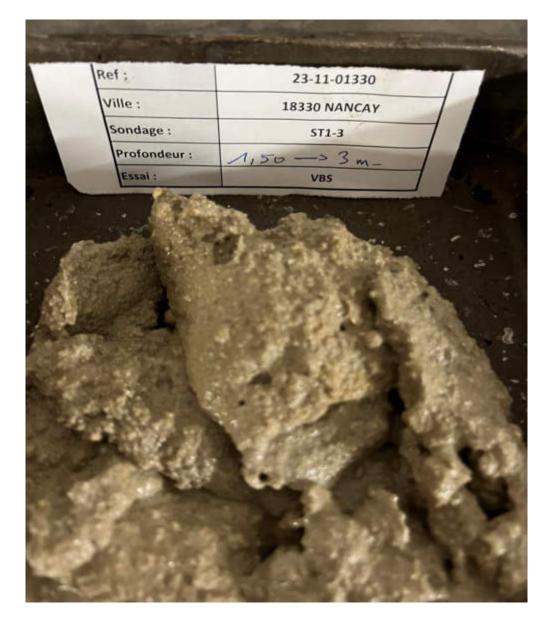
Détermination de la teneur en eau pondérale par étuvage (NF P 94-050)

W % = 20,9

Détermination de la valeur de bleu de méthylène par l'essai à la tâche (NF P 94-068)

VBS = 1,2

Susceptibilité aux phénomènes de retrait et de gonflement des							
			sols				
Dmax	Tamisat à 5 mm	VBS	Faible				
< 50 mm	100,0	1,2	raible				



23-11-01330_ST1-3 (1) Impression du 06/02/2024



ANNEXE 6:

Enchainement des missions d'ingénierie géotechnique



Norme NF P 94-500 Tableau 1 – Enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique

PHASE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE		MISSIONS D	_	OBJECTIFS A ATTEINDRE	PRESTATIONS D'INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES
ETUDES ETUDE PRELIMINAIRE ESQUISSE		Etude géotechniq	ue de site G1 ES	Spécificités géotech- niques du site	Fonction des données
PREALABLES G1				Premières adapta- tions du futur ou- vrage aux spécificités du site	existantes et de la complexité géotech- nique
ETUDES GEOTECHNIQUES DE CONCEPTION	ADP/AVP + Ebauche dimensionnelle - Capacité portante - Tassements prévisibles	Etude géotechni tion G2 AVP (Avant-projet)		raison des solutions	Fonction du site et de la complexité du pro- jet
G2	PRO	Etude géotechn (Phase projet) - Sous-sol dans d plexes - Immeubles - Particularités co	es terrains com-	Etude de stabilitéTassementSoutènement	
	DCE/ACT	Etude géotechniq	ue G2 DCE/ACT	Consultation et choix de l'entreprise de travaux.	Fonction du site et des choix constructifs
ETUDES GEOTECHNIQUES D'EXECUTION - REALISATION G3/G4		A la charge de l'entreprise Etudes géotechniques d'exécution G3 (Phase étude)	vrage Supervision	Conformité des études d'exécution par rapport au projet.	thodes de construc-
		Suivi géotech- Suivi géotech- nique d'exécu- tion G3 (Phase de suivi) Suivi géotech- nique d'exécu- tion G4 (Phase de su- pervision du suivi)		vaux et mise en sécu- rité	Fonction des conditions géotechniques rencontrées et du comportement des ouvrages et avoisinants
A TOUTE ETAPE D'UN PROJET OU SUR OUVRAGE EXISTANT	DIAGNOSTIC	Diagnostic géotechnique G5		ment geotechnique	Fonction de la spécifi- cité de l'élément étu- dié